

Observations sur la diversité linguistique en Martinique

Madeleine Saint-Pierre

Numéro 3, 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800024ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800024ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (imprimé)

1920-1346 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Saint-Pierre, M. (1973). Observations sur la diversité linguistique en Martinique. *Cahier de linguistique*, (3), 105–125.
<https://doi.org/10.7202/800024ar>

OBSERVATIONS SUR LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE EN MARTINIQUE¹

1. Cadre théorique de notre étude

La diversité linguistique des sujets parlants d'une communauté de parole a servi de point de départ aux études sociolinguistiques. Définie par Labov² comme "l'étude de la langue dans son contexte social" (c'est-à-dire celui de la communauté de parole (*speech community*)), la sociolinguistique fait ressortir le caractère systématique de la covariance des structures sociales et des systèmes linguistiques tant au niveau phonique et syntaxique que lexical. S'il y a lieu, cette discipline tente d'établir une relation de cause à effet, entre les éléments des structures linguistiques et sociales. En effet, certaines variables sociales telles la catégorie sociale (définie par le revenu, l'occupation et l'instruction), l'âge ou le sexe des locuteurs peuvent être des variables efficaces; dans ce cas, les variables linguistiques sont des variables dépendantes.

La communauté martiniquaise dans laquelle nous avons effectué notre recherche compte un pourcentage important de bilingues : français-créole³. L'hypothèse que nous avons formu-

-
1. Nous avons effectué cette recherche grâce à une subvention du Consortium des universités nord-américaines pour l'entraînement à la recherche dans les Caraïbes et du Research Institute for the Study of Man, de mai à septembre 1968.
 2. W. A. Labov (1970), p. 30-87.
 3. Le taux de monolingues créoles est beaucoup plus élevé que le taux de monolingues français.

lée porte sur l'existence d'une situation de diglossie comparable à celle d'Haïti que décrit Ferguson dans son article "Diglossia". Alors que le bilinguisme est propre à l'individu, la notion de diglossie s'applique davantage à la communauté de parole dans laquelle les individus sont en interaction. Puisque la majorité des Martiniquais ont la possibilité de communiquer au moyen de deux variétés linguistiques⁴, nous voulons savoir si le choix du français ou du créole est conditionné par des facteurs d'ordre social.

Conformément à la définition de Ferguson⁵, on peut parler de diglossie s'il y a une distinction entre l'emploi du français et du créole dans une communauté de telle sorte que la première langue joue le rôle d'une variété inférieure (I) et la seconde celui d'une variété supérieure (S). La variété (S) est plus prestigieuse; elle est généralement utilisée dans les contextes sociaux formels (la langue des offices religieux, des classes dans les écoles, des services administratifs...) et possède des antécédents littéraires importants. Le rôle de la variété (I) est celui d'une langue vernaculaire, une langue familière suffisant aux besoins de la communication quotidienne.

4. L'expression "variété linguistique" est utilisée de préférence à *langue*, *dialecte* et *parler* car elle nous semble plus neutre (voir Fishman (1971), p. 21-23).

5. Ferguson définit le mot diglossie comme suit :
 "Diglossia is a relatively stable language situation in which, in addition to the primary dialects of the language (which may include a standard or regional standards), there is a very divergent, highly codified (often grammatically more complex) superposed variety, the vehicle of a large and respected body of written literature, either of an earlier period or in another speech community which is learned largely by formal education and is used for most written and formal spoken purposes but is not used by any sector of the community for ordinary conversation."
 (1959, p. 435).

Avant de faire une description de l'emploi respectif du créole et du français dans la communication verbale, nous présenterons très brièvement le contexte de notre recherche.

2. Peut-on parler de diglossie en Martinique ?

2.1 Statut du créole et du français

Le créole est historiquement lié à la situation d'infériorité des esclaves et le français à celle des maîtres. Précisons que la notion de "créole" n'est plus exclusivement liée à la situation de contact socioculturel et linguistique qui a prévalu aux Antilles. Bloomfield et Hall, que cite M. F. Goodman⁶, rattachent l'existence du créole à la situation de contact entre des groupes linguistiques différents. D'autres types de langue propres aux situations de contact sont la *lingua franca* et le *pidgin*. Une *lingua franca* est une langue servant de moyen de communication entre des groupes n'ayant aucune autre langue en commun. Un *pidgin* est une *lingua franca* qui fut simplifiée et restructurée au cours de son adoption. Lorsque le *pidgin*, lui-même formé d'éléments des deux ou plusieurs systèmes linguistiques en présence, devient langue maternelle, il se nomme créole. Il va sans dire qu'à ce moment, il subit une extension lexicale et syntaxique pour satisfaire aux besoins des sujets parlants de cette communauté de parole naissante.

La relation entre langue et groupe social qui définissait le statut du français et du créole dans un rapport de supérieur

6. "A *lingua franca* is a tongue serving as a means of communication among groups that have no other languages in common... A *pidgin* is a *lingua franca* that in the course of its adoption has become simplified and restructured. The reduced language which results from this process is nobody's native language... When a *pidgin* is pressed into service as a native language, its vocabulary must greatly expand to accomodate its users in everyday needs. A reduced languages thus re-expanded is called a creolized language." (Goodman [1964], p. 12.)

à inférieur a persisté à travers les changements internes de ces groupes sociaux et l'émergence de strates plus nombreuses. L'influence de la scolarisation, l'afflux constant de valeurs culturelles de la métropole française et l'inégale efficacité des deux langues, française et créole, pour tout effort de promotion sociale individuelle, remanient constamment la part de chacune d'elles dans la vie quotidienne.

D'autre part, la relative stabilité de la diglossie en Martinique est assurée par une certaine continuité dans les structures de l'organisation sociale qui ont défini et établi au départ les statuts respectifs du français et du créole. Le français, langue standard, est considéré comme la langue nationale officielle de ce département d'outre-mer depuis 1946. C'est une langue littéraire jouissant d'un grand prestige et la grande majorité de la population martiniquaise l'apprend à l'école. Elle correspond à la variété (S) dont parle Ferguson (cf. note 5). En plus d'être la langue des colonisateurs, elle est la langue officielle de la religion, de l'administration, de l'enseignement, de la justice et du commerce national. Le créole est la variété dialectale (I); il a un statut "inférieur" malgré le grand nombre de ses adeptes. Il ne connaît qu'un faible degré de "standardisation"⁷.

Quelle est réellement la position du français par rapport à celle du créole ? Quels renseignements donne l'observation minutieuse des comportements linguistiques ? Quelles sont les fonctions du créole et du français dans la communication verbale ? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre.

7. Une langue standard est un système codifié de normes grammaticales et lexicales officiellement acceptées et apprises par les membres d'une communauté linguistique.

2.2 Emploi du créole et du français dans la communication verbale

Notre enquête s'est déroulée à la Trinité, chef-lieu de l'arrondissement nord-est de la Martinique. Ce bourg comptait 8118 habitants au recensement de 1961. Parce qu'il est le siège de la sous-préfecture et de quelques autres organismes gouvernementaux et à cause de la facilité de ses contacts avec la capitale Fort-de-France, il se rapproche davantage du type urbain que du type rural.

Notre recherche a consisté à suivre et à observer un certain nombre d'individus (67) appartenant à divers groupes de l'échelle sociale et à noter systématiquement chaque acte de parole en termes de : qui parle ? à qui parle-t-il ? dans quelle situation (lieu, temps, contexte) ? de quoi parlent-ils (thème) ? pourquoi parlent-ils (fonction de l'interaction) ? dans quelle langue s'adresse-t-il à cette personne (code émis) ? et dans quelle langue leur répond-on (code reçu) ? Nous avons utilisé la notation (CE) et (CR) pour le créole émis et reçu, (FE) et (FR) pour le français.

2.2.1 Échantillon et variables de l'analyse sociolinguistique

Pour des objectifs purement analytiques nous avons réparti la population en quatre strates sociales définies par l'ensemble des critères suivants : le métier de l'individu, ainsi que celui de son père et/ou de sa mère, le degré d'instruction, les fréquentations sociales, et le revenu. Il va sans dire que le degré d'instruction est très important dans la propension à parler créole ou français. Nous avons accordé une équipondération aux variables suivantes pour définir la position de l'individu dans l'échelle sociales : âge, sexe, occupation-revenu et degré d'instruction.

Les 67 individus de notre échantillon⁸ se répartissent dans tous les groupes d'âge, et comprennent 36 femmes et 31 hommes d'origine martiniquaise.

Âge	Femmes	Hommes
0 - 5	6	6
6 - 20	8	7
21 - 60	15	14
61 et +	7	4

Les catégories sociales représentées sont :

Strate inférieure	19%
Strate moyenne-inférieure	26%
Strate moyenne-supérieure	47%
Strate supérieure	8%

L'emploi de chacun des codes linguistiques (français et créole) a été étudié par les méthodes de l'observation participante et de l'interview semi-dirigée.

Nous avons noté 1503 dialogues. Au moment de l'analyse nous avons isolé, dans ce que nous avons nommé une matrice de communication, deux types de variables⁹. Les variables indépendantes regroupant :

- 1) les caractéristiques des *participants* selon leur âge, sexe, statut socio-économique...
- 2) les types de *situations* :

-
8. L'échantillon ne constitue pas un échantillon statistiquement représentatif de la population locale. La durée de notre séjour et notre formation universitaire nous ont fait opter pour les méthodes de recherche ethnographiques.
 9. Pour une illustration de la matrice contenant toutes les informations sur ces différentes variables, voir Saint-Pierre (1972, p. 253).

- a) informelles - publiques (marché, parc, activité sportive, cinéma, etc.)
- privées (à domicile, en automobile, etc.)
- b) formelles - publiques (église, réceptions officielles, tribunal, etc.)
- privées (interview, confession, etc.)
- 3) le thème ("topic") : religion, éducation, folklore, etc.
- 4) les fonctions de l'interaction (Ervin-Tripp (1969)) : commémoration, fonction phatique, etc.

Les variables dépendantes sont les codes utilisés pour la communication : français émis et reçu et créole émis et reçu¹⁰.

Sans donner tous les résultats de la corrélation entre chacune des variables indépendantes et le choix linguistique des individus nous retiendrons les strates sociales des participants, les situations publiques et les fonctions de l'interaction.

2.2.2 Influence de la variable "Strate sociale"

Dans la figure 1, chaque strate sociale est calculée séparément dans la totalité de ses interactions.

10. Il nous est arrivé d'avoir de la difficulté à déterminer, dans certains cas, si notre informateur parlait français ou créole. Dans ces cas limites nous avons choisi la langue que l'informateur croyait parler, même s'il s'agissait d'un français créolisé ou d'un créole francisé. Les linguistes seront, en général, insatisfaits de la simplification impliquée dans ce choix. Il est vrai que parler français ou parler créole pour un Martiniquais n'est, pour le linguiste, ni purement du français ni purement du créole. Les buts poursuivis visaient davantage à trouver la signification sociale de l'emploi du français et du créole qu'à décrire les variétés linguistiques qui s'échelonnent entre le français standard et le créole "pur". C'est pourquoi nous avons opté pour noter (C) et (F) ce qui était perçu et admis par les participants comme du créole ou du français.

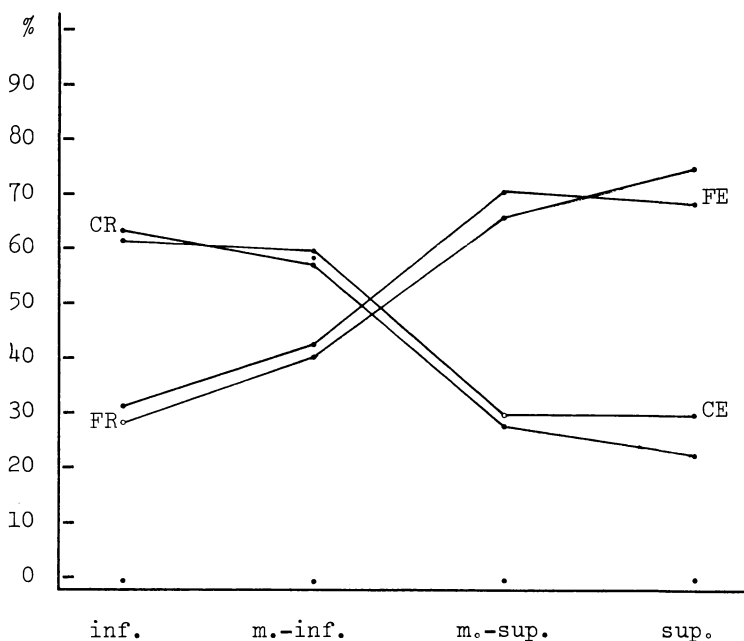


Figure 1 : Taux absolus par strate sociale.

Un point intéressant à remarquer est la différence entre le (FE) et (FR) pour les strates moyenne-supérieure et supérieure. Nous voyons que pour un même taux de (FE) (68%) il y a plus de (FR) (73%) pour les gens de la strate supérieure que pour les gens de la strate moyenne-supérieure (66%). L'explication de ce phénomène est complexe. Elle réside dans la définition même de cette dernière strate sociale.

En effet, l'abolition de l'esclavage aux Antilles a permis une certaine mobilité sociale. Les mulâtres qui ont eu une mobilité ascendante ont atteint un certain degré d'instruction et des richesses matérielles suffisantes pour jouir d'une meilleure position; mais certaines familles de "petits Békés"¹¹ qui, histori-

11. "Béké" signifie Blanc créole. Les "petits Békés" sont aussi des Blancs martiniquais qui ne font cependant pas partie de l'aristocratie de l'île.

quement, jouissaient d'une position supérieure grâce au seul critère racial et qui, aujourd'hui, font partie de la classe moyenne par leur degré d'instruction, occupation, revenu annuel et fréquentations, ont déchu. Ces Martiniquais adoptent tout de même le modèle culturel français et ils tâcheront de s'exprimer en français le plus souvent possible surtout en présence d'un étranger ou d'un "grand Béké". La langue dans laquelle on leur parle (FR et CR) reflète le prestige qu'on leur accorde.

Une étude sur la cohésion sociale dans le groupe des "grands Békés" révèle que ceux-ci ont une attitude plus tolérante envers le créole que certains membres de la strate moyenne-supérieure. D'après Kovàts¹², "Le Béké comprend le noir, il lui parlera en créole alors que certains "gros mulâtres" se refusent de parler créole. En fait, c'est une attitude propre à un groupe qui est assuré de sa position supérieure et de son droit inné d'y être".

Les individus de la strate moyenne-supérieure expriment le dilemme dans lequel ils sont. Leurs "relations dyadiques horizontales¹³" ne se font pas toujours sur une base de réciprocité. Elles révèlent un décalage entre leur rôle théorique et leur rôle pratique car les distances sociales qu'ils croient inspirer ou susciter ne sont pas celles qu'ils constatent. Les figures 1 et 2 montrent qu'il existe donc un type de relations verticales (hiérarchisées) exprimant les différences entre les positions sociales des informateurs.

La figure 2 indique d'une part la grande réciprocité dans les "relations dyadiques horizontales", c'est-à-dire celles qui impliquent deux personnes ou deux groupes de personnes occupant des positions semblables dans l'échelle sociale. C'est à cause

12. E. Kovàts (1964), p. 66.

13. Selon l'expression de E. Wolf (1966), p. 81.

de cette réciprocité entre la langue reçue et la langue émise qu'on utilise la moyenne (a) pour le français et (b) pour le créole.

$$(a) \quad F = \frac{FE + FR}{2}$$

$$(b) \quad C = \frac{CE + CR}{2}$$

Cette moyenne est représentée dans le graphique; elle montre clairement le rapport croissant entre le français et le créole dans le sens inférieur à supérieur.

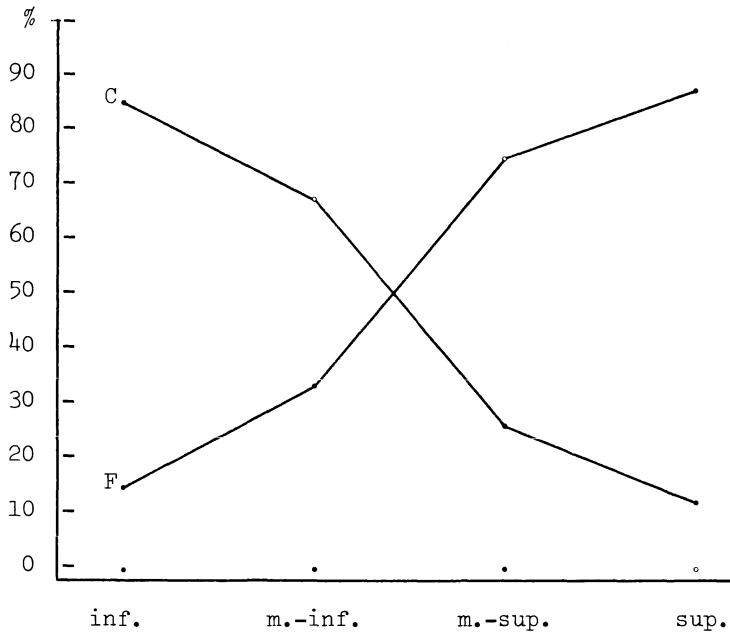


Figure 2 : Relations entre strates sociales semblables.

Par ailleurs, les "relations dyadiques verticales" (voir note 13), c'est-à-dire entre personnes ou groupes de personnes de positions sociales opposées sont peu nombreuses dans notre échantillon et ne nous permettent aucune déduction immédiate. Les Béké que nous avons rencontrés parlaient français à leurs domestiques en notre présence; ils nous ont dit le faire habituellement. Également, un médecin et une travailleuse sociale parlaient très souvent

créole à leurs patients afin de mieux les comprendre et d'être mieux compris; les patients se sentaient plus à leur aise. Il en était de même pour le curé de la paroisse.

La réciprocité des relations sociales confirme la notion de "rôle" que l'individu joue et qui est directement fonction de sa position sociale. Tous ces rôles conditionnent les relations sociales parce qu'ils contiennent des suppositions sur le comportement ("role expectancies¹⁴") qui définissent la nature de l'interaction. Le comportement est soit en conformité soit en déviation par rapport aux normes sociales, c'est-à-dire aux droits et devoirs correspondant aux rôles sociaux. Ceci implique que les individus en interaction peuvent prévoir la réaction des autres car ils agissent selon des modèles communs ("shared value patterns" ou "common standards of value orientation") (voir note 14). C'est grâce à cette complémentarité des rôles que le système social est lui-même un arrangement ordonné, un réseau cohérent de relations sociales.

2.2.3 Influence de la variable "situation"

Les situations dans lesquelles se déroulent les conversations et les autres actes de parole ("speech acts") représentent le deuxième type de variable indépendante de notre analyse. Nous pouvons distinguer deux types de situations, publiques et privées, chacune pouvant avoir un caractère formel ou informel¹⁵.

Les situations publiques semblent les plus pertinentes pour l'analyse statistique car elles exigent un comportement prescrit. De façon régulière, les gens se trouvant sur les places des marchés, dans les magasins, dans les champs et dans les usines agricoles parlent créole dans 60 à 90% des cas observés. Dans la

14. Voir S. F. Nadel (1957), chapitre III.

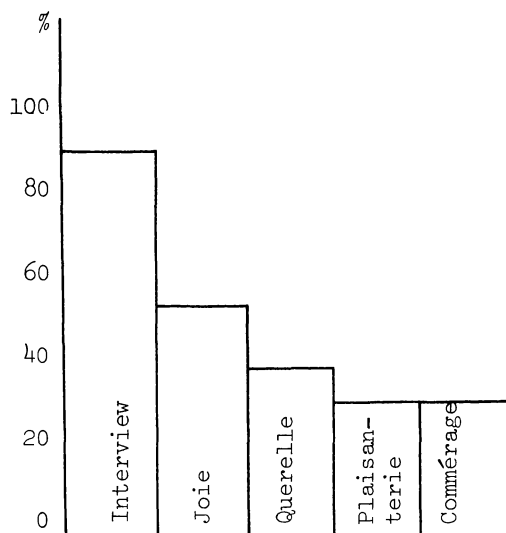
15. Ces notions correspondent à celles de : Stewart W. A. (1962).

cour d'école (à cause de la présence des maîtres) les enfants parlent aussi souvent français que créole alors qu'ils ne parlent que créole quand ils pratiquent seuls leur sport favori. Nous observons le comportement inverse dans des situations dites plus formelles : l'église, l'école et les réceptions officielles. Les sujets observés parlaient français dans 60 à 93% des cas. À l'église catholique, nous avons été étonnés de rencontrer une assez forte proportion de créole. Ceci s'explique par le comportement du curé qui, contrairement à ce qu'on pouvait attendre de lui, s'exprimait en créole avec presque tous ses paroissiens. Par contre, l'autre prêtre, un étranger récemment arrivé ne parlait pas créole. Ceci eut pour effet de compenser pour ainsi dire le comportement "créolisant" du premier¹⁶.

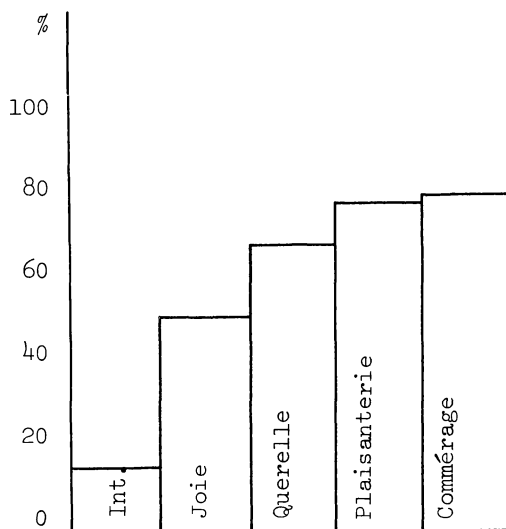
2.2.4 Influence de la variable "fonctions de l'interaction"

La communication verbale est toujours fonctionnelle. Elle a toujours une "signification sociale" pour les participants : demander une information, faire du comméragage, exprimer la joie, la colère, plaisanter, se moquer, rire, etc. À ces fonctions nous avons ajouté les interviews comme telles, considérant qu'elles pouvaient être classées comme une interaction fonctionnelle.

16. Le curé était lui-même un non-Martiniquais qui parlait très bien créole et son comportement violait de façon évidente les règles sociolinguistiques car il choquait les oreilles de ceux qui "méprisaient" cette langue. Il semble qu'on s'attendait d'un curé blanc étranger à ce qu'il parle français.



Français (émis et reçu)



Créole (émis et reçu)

Figure 3 : Variable, fonctions de l'interaction.

Dans toutes les langues, les fonctions d'expression suscitent des styles ou des niveaux de langue familiers. L'expression de la spontanéité ou de l'émotivité se fait dans la langue maternelle ou dans le style le plus familier d'une langue que nous connaissons bien. Nous avons toujours noté (figure 3) les fonctions associées généralement à un tel langage familier, afin de faire ressortir le rôle du créole à ce niveau.

Quel que soit le groupe social des Martiniquais, les fonctions présentées dans ce tableau reflètent leur attitude générale. Il semble que cette variable est plus déterminante que la variable situationnelle dans le choix du créole et du français.

2.3 Facteurs du "choix linguistique"¹⁷

Nous avons tenté de faire le schéma représentant, par ordre d'importance, les variables susceptibles de provoquer l'utilisation du créole ou du français. Ce cheminement du choix linguistique, sous forme d'arbre, résume en quelque sorte tout le point 2.2 de cette étude. L'élément "X" de la figure 4 représente un Martiniquais hypothétique de la strate moyenne de l'échantillon. La variable qui semble la plus déterminante pour l'utilisation du français ou du créole est le fait que l'interlocuteur soit ou non étranger au locuteur¹⁸. Les variables âge, strate sociale, situation et thème ont une influence moins absolue que la première.

17. De l'anglais "decision-making process".

18. Le tri des cartes constitue la seule opération nécessaire dans la détermination des variables les plus influentes dans l'emploi du créole et du français.

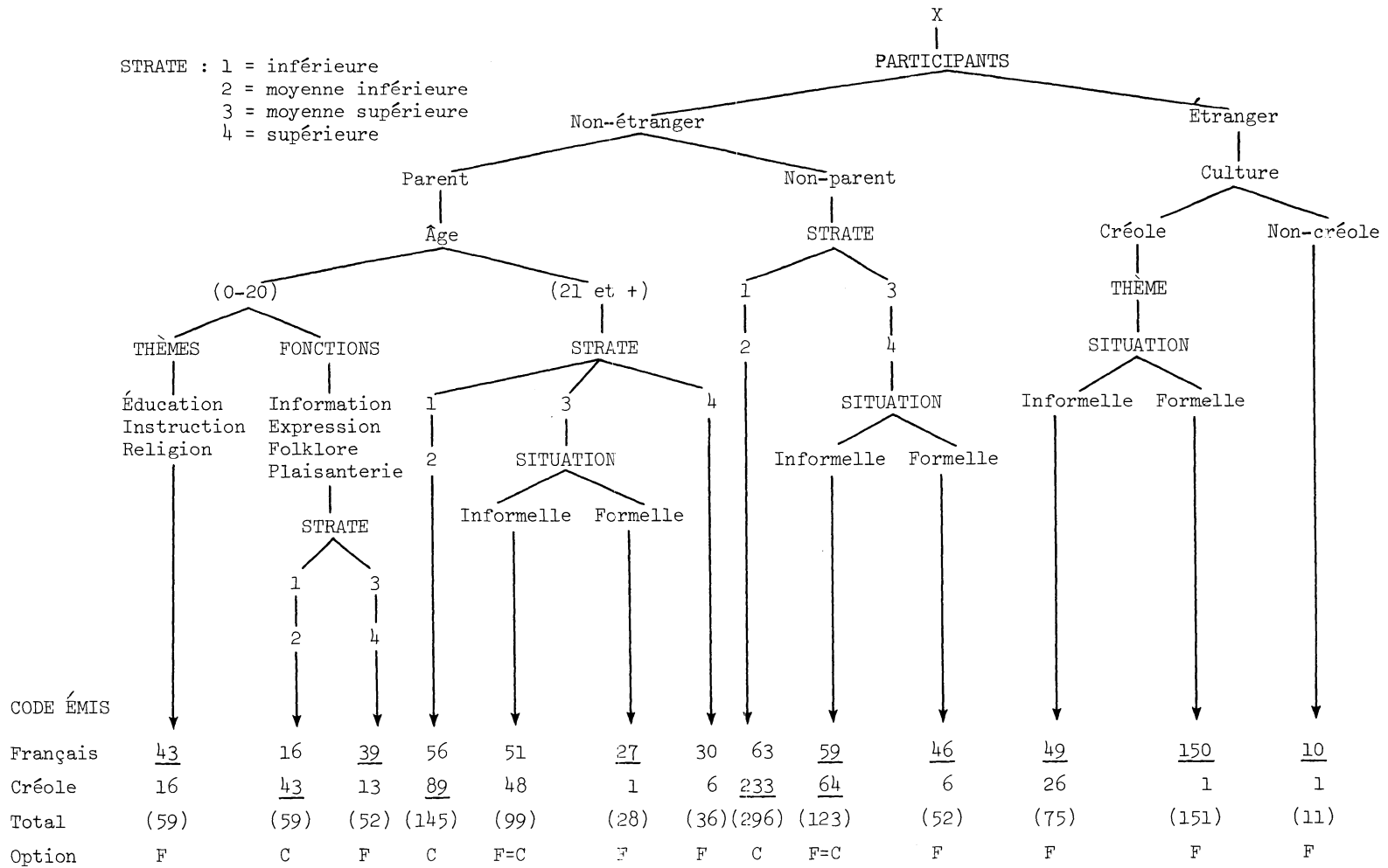


Figure 4 : Facteurs du choix linguistique

3. En guise de conclusion

Le comportement social et le comportement linguistique sont à mettre en parallèle parce qu'ils sont le reflet du côtoïement de groupes sociaux placés l'un et l'autre dans un rapport de domination. L'histoire sociale de la Martinique nous éclaire sur les causes de ces différences de classe très marquées. C'est précisément dans ces circonstances que s'est développée la situation de diglossie qui prévaut actuellement dans la société linguistique martiniquaise, que notre étude prétend illustrer.

Le statut social des langues peut être défini à travers l'attitude des membres d'une communauté linguistique envers ces langues. Aussi, nous semble-t-il pertinent de présenter les tableaux résultant d'un sondage fait dans deux groupes de 25 adolescents de 14 ans et de 17 ans et d'un troisième groupe d'une quinzaine d'adultes, pour souligner l'importance d'une étude sur les attitudes, qui viendrait renforcer ce que nous avons voulu démontrer.

Les questions posées étaient dans l'ordre : *Pourquoi parlez-vous créole ?* et *Pourquoi parlez-vous français ?* Les réponses obtenues ont été regroupées par thème et nous avons conservé la teneur des réponses et les expressions utilisées par les Martiniquais eux-mêmes car ils traduisent mieux l'esprit de ces réponses, on ne peut plus stéréotypées.

L'ensemble des motifs mentionnés nous donnent instantanément une idée des valeurs qui sont liées à chacune des variétés linguistiques. Le français semble beaucoup plus prestigieux que le créole et ceci pour plusieurs raisons qui traduisent exactement tout le système de valeur de la culture créole qui est le reflet de la culture française d'une part et de la situation de colonialisme d'autre part. Ce sont, pour le français, les numéros 3, 4, 7 à 12 qui illustrent cette conscience de vouloir agir en con-

formité avec la notion du "mieux social" définie et respectée par cette communauté. Par contre les motifs évoqués en faveur du créole font ressortir toute l'ambivalence culturelle dans laquelle le monde antillais est plongé. Ils subissent les pressions venant du pays colonisateur et en même temps un mouvement d'affirmation et de recherche de leur identité propre surgit de la base. C'est en quelque sorte une prise de conscience et une revalorisation de tout ce qui est plus spécifiquement créole ou antillais avec tout ce que cela contient d'africain. Beaucoup plus de motifs pour "justifier" le créole ont été mentionnés par les informateurs car ils surgissent beaucoup plus spontanément¹⁹.

Cette brève compilation permet de suggérer l'orientation de recherches sociolinguistiques qui pourraient être intéressantes pour mieux comprendre le problème du bilinguisme. L'une pourrait porter sur les attitudes envers le français et le créole comme langues d'usage, et l'avenir de chacun de ces codes. La seconde recherche pourrait tenter de mesurer l'impact de l'usage alterné du français et du créole ("code-switching") sur l'évolution de chacun de ces systèmes. La description de l'interférence du français sur le créole et vice versa nous fournirait des données permettant de reposer avec plus de raffinement et de précision le problème du bilinguisme et par conséquent celui de la diglossie.

Advenant, par exemple, un essor important d'un mouvement d'indépendance politique, une revalorisation de la culture et de la langue créoles accompagnerait cet essor. La situation de bilinguisme et de diglossie en milieu urbain pourrait être changée en une situation de bilinguisme sans diglossie. Quant aux répercussions de ce changement dans le système linguistique créole, nous

19. Le total des raisons évoquées pour le créole dépasse largement celui du français.

pourrions formuler l'hypothèse d'une évolution de celui-ci vers un système de plus en plus autonome du français. Voilà un exemple où un changement dans le rapport des groupes en présence pourrait se répercuter sur le rapport des langues en présence d'une part et sur leur évolution interne d'autre part. Ces changements pourraient faire l'objet de recherches sociolinguistiques intéressantes.

Madeleine Saint-Pierre
Université du Québec à Montréal

Appendice numéro 1

Créole : Pourquoi parlez-vous créole ?

	<i>Etudiants</i>		<i>Adultes</i>
	14 ans	17 ans	
1. Par identité nationale, fierté nationale : c'est la langue du monde antillais, d'un département créole.	8	10	6
2. Parce que c'est plus facile à parler, à comprendre que le français; parce qu'on pense en créole.	24	10	12
3. Par habitude, par réciprocité; c'est une langue maternelle; c'est selon les moeurs et traditions.	18	11	3
4. Parce que c'est la langue des ancêtres.	3	2	2
5. Par spontanéité, soulagement; pour son efficacité (injure, colère, rire...)	13	4	9
6. Pour faire plus intime, plus viril avec ses copains, ses frères et soeurs...	8	17	10
7. Par obligation, pour ceux qui ne comprennent pas le français : campagnards, vieillards, les "primitifs".	5	2	8
8. Pour la promotion du créole, son universalité, par préférence; en faveur de son expansion.	5	2	7
9. Parce que c'est une belle langue, subtile, originale...	0	4	3
10. Pour raconter des histoires, films, contes, proverbes; pour son aspect folklorique, sa vivacité, ses images, son exactitude...	6	2	13
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total d'observations :	90	64	73
Total de personnes :	25	25	15

*Appendice numéro 2**Français* : Pourquoi parlez-vous français ?

	<i>Étudiants</i>		<i>Adultes</i>
	14 ans	17 ans	
1. Parce que c'est difficile (l'effort est récompensé).	11	0	1
2. Par habitude; c'est une langue apprise dans l'enfance.	4	1	1
3. Parce qu'on est dans un département français : (identité nationale, appartenance française).	2	1	1
4. Parce que c'est plus éduqué, poli, respectueux, instruit, prestigieux, civilisé...	15	4	10
5. Par obligation sociale; pour ceux qui ne parlent pas créole.	3	4	2
6. Par devoir; pour les parents (obéissance); pour les jeunes enfants.	4	8	7
7. Par obligation scolaire.	6	6	3
8. Par réciprocité et pour communiquer avec les gens qui inspirent le respect (<i>i. e.</i> étrangers, vieillards, jeunes filles...).	9	10	7
9. Pour des fins littéraires : rédactions, lecture, écriture; pour apprendre d'autres langues.	9	1	5
10. Parce que c'est une belle langue, esthétique, moderne...	6	6	0
11. Parce que le créole est un patois vulgaire, ce n'est pas une langue.	0	2	5
12. À cause de l'universalité du français : nécessaire dans l'avenir pour un métier...	12	1	2
	81	44	44
Total d'observations :	81	44	44
Total de personnes :	25	25	15

BIBLIOGRAPHIE

- ERVIN-TRIPP S. (1969), "Sociolinguistics", *Advances in Social Psychology* 4.
- FERGUSON C. A. (1964), "Diglossia", dans *Language in Culture and Society*, éd. par D. Hymes, New York, Harper & Row.
- FISHMAN J. A. (1971), *Sociolinguistics : a Brief Introduction*, Rowley (Mass.), Newbury House Publication.
- GOODMAN M. F. (1964), *A Comparative Study of French Creole Dialects*, La Haye, Mouton.
- KOVÂTS E. (1964), "Mariage et cohésion sociale chez les Blancs créoles de la Martinique", thèse inédite de M.A., Montréal, Université de Montréal.
- LABOV W. A. (1970), "The study of language in it's social context", *Studium Generale* 23.
- NADEL S. F. (1957), *The theory of Social Structure*, London, Cohen & West Ltd.
- SAINT-PIERRE M. (1972), "Créole ou français ? Les cheminements d'un choix linguistique", dans *L'Archipel inachevé*, éd. par J. Benoist (Culture et société aux Antilles française), Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- STEWART W. A. (1962), "The distribution of Creole and French in Haïti", *Monograph Series on Language and Linguistics*, n° 15 : 149-163.
- WOLF E. (1966), *Peasants*, Englewood Cliffs (New Jersey), Prentice Hall.